

FAITS SAILLANTS DE L'AVIS

Profil et cheminements étudiants

Le Conseil observe que des conclusions hâtives sont souvent tirées au regard des cheminements scolaires pour juger de la réussite de l'étudiante et de l'étudiant au collégial, et plus largement, de l'efficacité du système d'enseignement collégial. Une prise de décision en matière de réussite appuyée sur les indicateurs usuels offre une vision réductrice de la réalité et promeut l'idée d'un cheminement standard constituant la norme à suivre.

Tendances sociétales qui influent sur la formation

Parmi les grands mouvements qui animent la société actuelle, le Conseil en a relevé qui incitent à la réflexion sur le rôle de l'éducation aujourd'hui et pour l'avenir :

- L'essor fulgurant des technologies numériques;
- Les changements climatiques;
- La mondialisation en tension;
- La modulation de la participation citoyenne et démocratique;
- La transformation du monde du travail;
- La montée du risque, de l'incertitude et des menaces;
- L'évolution démographique et l'évolution des points de repères culturels.

Le système d'éducation doit s'ajuster à ces mutations, mais exerce également une influence sur celles-ci par la formation des personnes.

Des finalités de formation élargies

Le Conseil note qu'une formulation de la finalité de l'éducation plus large se dessine actuellement, avec un accent particulier sur une vision humaniste :

- Réalisation du potentiel des individus
- Bien-être individuel et collectif
- Développement durable
- Éducation tout au long de la vie
- Etc.

Compétences du 21^e siècle

Bien qu'il n'existe pas de vocabulaire commun pour désigner les compétences du 21^e siècle (générales ou transversales), un consensus international émerge quant à l'importance de favoriser le développement des compétences :

- Numériques
- Citoyennes
- Interculturelles
- Créatives
- De communication
- Critiques
- De collaboration
- Etc.

Le Conseil préconise la réelle prise en compte de ces compétences dans l'enseignement et l'apprentissage, par leur intégration formelle dans les programmes d'études, sans toutefois les surcharger. Il invite à la définition d'un profil de sortie global de l'étudiante et de l'étudiant au collégial.

Flexibilité de la formation : un potentiel à optimiser

Le Conseil est d'avis que l'intérêt pour la flexibilité de la formation s'explique par la diversité des attentes et des besoins des populations étudiantes, par les synergies entre les lieux d'apprentissage (l'apprentissage en milieu de travail, par exemple), par l'évolution fulgurante du numérique de même que par le contexte particulier engendré par la crise de la COVID-19. Les établissements d'enseignement ont tout intérêt à être soutenus en vue d'accroître la flexibilité de la formation et à miser sur les collaborations pour en définir les modalités.

Culture générale et interdisciplinarité

Le Conseil estime essentiel le développement d'une culture générale solide, dans un objectif d'accès au savoir et de formation de citoyennes et de citoyens éclairés, ouverts et appelés à résoudre des problèmes complexes qui nécessitent la mobilisation de vastes connaissances. En plus d'une solide base de connaissances, les individus ont besoin d'outils pour les interpréter, les gérer et les relier. Le Conseil en appelle à davantage d'interdisciplinarité : le décloisonnement entre les disciplines lui paraît de nature à favoriser le développement de la pensée complexe.

Des éléments du cadre administratif et réglementaire en tension

Le Conseil observe que les programmes d'études sont de plus en plus rigides et normés au fil du temps : la zone d'exploration pour définir son projet d'études est limitée. Le Conseil rappelle l'importance de la fonction d'orientation scolaire et professionnelle du collégial.

Le Conseil propose d'intégrer des options de flexibilité et de miser sur des collaborations avec les lieux d'apprentissage et entre les collèges. Tant que sont respectées les obligations inscrites dans le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et dans les conventions collectives, les collèges disposent d'une latitude pour varier les modalités de formation et pour aménager le calendrier scolaire et les horaires de cours.

Des collèges à l'affût des éléments essentiels d'une formation tournée vers l'avenir

Le Conseil souligne que les collèges sont déjà à pied d'œuvre pour offrir une bonification du parcours étudiant en dehors du cadre formel des programmes, mettant à profit divers lieux d'apprentissage :

- Reconnaissance de l'engagement
- Entrepreneuriat
- Service à la collectivité
- Initiation à la recherche scientifique
- Etc.

Le Conseil souligne l'intérêt de ces initiatives ainsi que le dynamisme du réseau collégial dans les efforts concertés visant leur mise en œuvre, qu'un appui financier de la part du ministère de l'Enseignement supérieur serait de nature à stimuler.

Consultation de la population étudiante collégiale

Quelle est la formation souhaitée par la population étudiante fréquentant actuellement le réseau collégial ? Il était incontournable pour le Conseil de poser la question, de manière à enrichir la réflexion. Une consultation a eu lieu auprès d'un échantillon d'établissements d'enseignement collégial qui, sans pouvoir prétendre à la représentativité, touchait néanmoins les principales catégories qui en sont caractéristiques (région, langue d'enseignement, privé et public). Au total, 637 personnes ont rempli le questionnaire qui portait sur :

- Les objectifs de formation de la population étudiante,
- Les apprentissages jugés essentiels (compétences liées aux tendances sociétales, compétences du 21^e siècle, consolidation des compétences de base acquises au secondaire),
- L'intérêt pour les options de flexibilité (rythme, moment, lieu d'apprentissage).

Les résultats de ce coup de sonde ont ensuite été commentés et bonifiés par le Comité interordres de la relève étudiante (CIRÉ) du Conseil, qui a agi à titre de groupe de discussion (focus group).

Les objectifs de formation jugés les plus importants par les étudiantes et les étudiants concernent d'abord l'obtention d'un diplôme et la qualification, puis le développement personnel et l'orientation professionnelle.

À propos des compétences jugées requises, les étudiantes et les étudiants souhaitent que la formation les prépare à comprendre et à composer avec les tendances sociétales :

- Les enjeux de santé mentale dans la population,
- Les inégalités sociales,
- Les changements climatiques et le développement durable,
- La diversité culturelle des populations.